

La Médecine du travail est une médecine de prévention où l'objectif est de préserver l'état de santé des travailleurs et prévenir toute altération de leur santé du fait de leur travail. Le Médecin du travail participe à la veille sanitaire. De plus, il passe 1/3 de son temps sur le lieu du travail au contact du travailleur et **confronté à ses** conditions de travail : étude de poste, visite d'entreprise, réunion avec les représentants du personnel (CHSCT). Une maîtrise de la législation est indispensable à l'exercice de la profession **notamment la connaissance** des différents régimes **de protection** sociale **auxquels** sont rattachés les salariés : le régime général, celui de la fonction publique d'Etat, territoriale, hospitalière ou autres.

La validation du DES de médecine et santé au travail est soumise à la soutenance d'un Mémoire.
La validation du Doctorat en Médecine est soumise à la soutenance d'une Thèse d'exercice dès le 3^{ème} semestre validé.

L'internat de Médecine du Travail dure **4 ans, soit 8 semestres** dont **3** en Inter-CHU en France hexagonale de façon à appréhender la législation et d'autres facettes de la médecine du travail. L'interne au sein de la subdivision peut effectuer sa maquette **sur l'ensemble des 3 départements de Guadeloupe, Guyane et Martinique.**

Selon la réforme de 2017, la maquette se déroule de la façon suivante :

Phase Socle : **2 semestres** : 1 en médecine du travail, l'autre hors médecine du travail

Phase d'approfondissement **4 semestres** : 2 en MDT et 2 autres hors MDT

Phase de Consolidation **2 semestres** en MDT

Liste des terrains de stage de spécialité (Médecine du travail) agréés :

GUADELOUPE

CHU de la Guadeloupe, Service de Santé au travail, Dr Claudine LETURDU-CHICOT
Centre interprofessionnel de Santé au Travail- Guadeloupe, Dr Annie DISPAGNE
Centre de Santé au Travail de la Guadeloupe, Dr Eugène SANDOMO
Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guadeloupe, Dr J BILLIEN

MARTINIQUE

CHU de la Martinique, Service de Santé au Travail, Dr Alexandre RENARD
Centre interprofessionnel de Santé au Travail de la Martinique, Dr Claude SOREL

Le choix des stages cliniques (hors médecine du travail) est libre et se fait par pré-choix lors des campagnes de l'ARS et peut s'effectuer également en Guyane.

Coordinateur du DES :
Dr Claudine LETURDU-CHICOT
CHU de la Guadeloupe
Route de Chauvel 97110 Pointe-à-Pitre

Interne Référent
Mickael LACAVALERIE
lacavalieriemickael@gmail.com
+33 6 82 38 78 00